

Réf: Dossier 282886

Avis de constitution

SOCIETE « SORO CONSTRUCTION BTP »

Siège Abidjan Yopougon Gesco cité Aba non loin de
la gendarmerie nationale brigade autoroutière de Gesco,
Lot 1075, Îlot 134, Lot 1075, Ilot 134

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SORO CONSTRUCTION BTP »

Objet : -BTP,
-MACONNERIE,
-COMMERCE GÉNÉRAL, DIVERS.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Gesco cité Aba non loin de
la gendarmerie nationale brigade autoroutière de Gesco,
Lot 1075, Îlot 134, Lot 1075, Ilot 134

Dirigeant(s) M SORO ALI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00768 du 26/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04790/GTCA/RC/2024 du 26/01/2024

